

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique MARCOT, Maire.

Étaient présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, FARRON Marie-Claude, GERARD Pierrette, GREGY Pascal, LAPOIRIE André, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MAUGET Véronique, MICHEL Dominique, PARMENTIER Maryline, PERNOT Stéphane, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, VANCON Nicolas, WYKA Pierre

Excusés: MOINE Sylvie, THIEBAUT Michaël

MAUGET Véronique a donné procuration à PARMENTIER Maryline

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 13 octobre 2009 est approuvé.

DELIBERATIONS

Voirie communale – Classements et déclassements

Mme le Maire expose que le Service d'Appui Techniques et Sécurité Routière de la DDEA des Vosges a fourni à la commune le tableau des voies communales mis à jour qu'il est demandé de valider. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le tableau des voies communales tel que présenté.

Plan d'eau – Convention

Mme le Maire explique que dans le cadre de l'aménagement du plan d'eau, la fédération des Vosges pour la pêche et la protection du milieu aquatique a été contactée pour une visite sur place afin d'étudier une collaboration avec la Commune. Le site étant propice, Mme le Maire lit aux conseillers la proposition de convention relative à la mise à disposition gratuite de l'exercice du droit de pêche par la fédération à la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement à la conclusion d'une convention relative à la mise à disposition gratuite de l'exercice du droit de pêche et demande à ce que soit précisé dans la convention que des activités sélectionnées par la commune soient autorisées si elles respectent la faune piscicole.

Gare de Vandières – Soutien

Mme le Maire lit le courrier de M. Peduzzi, Président de l'Association des Maires et de M. Christian Poncelet, Président du Conseil général, demandant le soutien des communes à la gare TGV de Vandières pour compenser le défaut géographique du positionnement de celle-ci à Louvigny.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 2 abstentions, donne tout son soutien au positionnement de la gare TGV à Vandières en raison de sa desserte en transports publics et notamment le train.

Indemnité du Receveur

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 1 abstention, décide d'allouer une indemnité de conseil au receveur municipal au taux de 75%.

Subvention aux associations – Complément

L'amicale des Sapeurs-pompiers n'avait pas formulé de demande de subvention à la commune avant la séance de juin 2009. Mme le Maire propose donc d'examiner la demande parvenue depuis. Après avoir examiné la demande formulée par l'Amicale des pompiers, association présentant un intérêt communal, ainsi que son bilan de l'exercice 2008, le Conseil Municipal, avec une abstention, décide d'attribuer une subvention de 1 200.00 € pour l'année 2009 à l'Amicale des Pompiers, pour financer notamment le repas de la Sainte Barbe.

Forêt communale – Etat d'assiette des coupes 2010

Mme le Maire donne lecture au Conseil municipal de la proposition de coupes établies par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2010 dans la forêt de Xertigny.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, demande à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2010 comme suit :

- modifications : parcelle 41 : ajournement
- marquages : parcelles 7B, 11B, 13, 14, 18, 44B, 50, 61B, 66, 6, 10, 29 A, 53A et 54A

Budget général – DM4

Sur proposition de Mme le Maire et en vue de procéder à une modification budgétaire en raison du remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente tombé en panne, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise les modifications budgétaires.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

Marchés

- Présentation des offres reçues pour la maison de santé et le logement de l'école maternelle et du choix des entreprises retenues
- Voirie 2008 : démarrage des travaux le 16 novembre 2009
- Pour les travaux du chemin de la Torèle, la commune a obtenu une subvention de l'Etat de 14 320.00 €

Divers

- Christian PIERREL, Adjoint délégué fait un point sur les concessions au cimetière et sur les problèmes de place dans les 2 cimetières du Centre et de Rasey.
- Les élus ont évoqué le besoin de donner un nom à la place de l'Ancien Netto avant que la Maison de santé ne soit installée. Les Xertinois seront consultés à travers la gazette et une urne pour réceptionner les propositions sera mise en place
- Révision du PLU : l'enquête publique se termine samedi 7 novembre. ensuite le commissaire enquêteur a un mois pour faire son rapport. Une réunion est prévue avec le cabinet G2C pour faire le point sur les remarques et le Conseil municipal approuvera ensuite le PLU définitivement.
- Le Conseil général a décerné à la commune de Xertigny la médaille d'or pour les communes de notre taille pour le concours des villes et villages fleuris et la médaille d'argent pour la maison du tourisme ainsi que 400 € en bon d'achat. La remise des prix du concours régional aura lieu le 9 novembre et Xertigny conserve ses trois fleurs et se voit attribuer 1 des 2 seuls prix régionaux pour la mise en valeur de l'espace communal.
- SMDV : Afin d'assainir le paysage intercommunal, le Syndicat Mixte des Déchets de la Vôge sera probablement dissout au 1^{er} janvier 2010 et c'est le SICOVAD qui ramassera les ordures ménagères des Communes de Uzemain, Uriménil, Hadol et Xertigny. Le Sicotral de Lerrain gèrera les déchets de Harol et Charmois.
- Grippe AH1N1 : la commune met à disposition de la préfecture 1 personne de son personnel administratif pour assurer le secrétariat du centre de vaccination, situé à La Chapelle aux Bois. La campagne commence le 12 novembre avec une permanence les mercredis après-midi et les samedis matin.
- Une réunion de Comité de secteurs aura lieu le 12 novembre durant laquelle seront évoqués la grippe H1N1, les diagnostics des assainissements non collectifs et les différents projets communaux.

Agenda

- Cérémonie du 11 novembre à 9h00
- Repas du CCAS le 21 novembre salle polyvalente
- Réunion du CCAS le 26 octobre pour préparer le repas des anciens du 21 novembre.

Fait à Xertigny, le 6 novembre 2009,

Le Maire,

Véronique MARCOT